Écrit par Gaëtan Juillard
Vendredi, 18 Mars 2011 06:52 -

Le chef de l'État, Rafael Correa, a présenté la réforme au Secteur Culturel, où l'évaluation des fonds d'adjudication remis par le Gouvernement chaque année -qui, d'après le Président, ne sont pas en train d'être utilisés correctement- est mise en avant. L'institutionnalisation du secteur et la configuration d'un système national de bibliothèques sont d'autres points sensibles du point de vue du Ministère concerné, qui essaie de faire approuver une nouvelle loi.

Les fonds étaient mal répartis, si l'on en croit le Président Correa. "Il y avait des Organismes Non-Gouvernementaux experts en ce qui concerne l'obtention d'argent pour des projets sans aucun type de transcendance, sans aucun genre d'impact ni même une articulation des politiques publiques d'aucune sorte", a-t-il reproché. Le Chef de l'État a annoncé que la qualité de chaque projet sera prise en compte. "Des standards de qualité très rigoureux. Nous n'allons pas tomber dans la médiocrité, pas au nom de la démocratie".

Les fonds que l'État attribue à la culture s'employaient à des dépenses courantes, a manifesté le Président au cours de la plus récente de ses interventions radio hebdomadaires. "Tout était dispersé, vous savez bien que nous dépensions plus de 100 millions annuels en culture. Une partie pour la Banque Centrale (...), la Maison de la Culture (organisme autonome qui a plus de 600 fonctionnaires) ainsi que l'Institut du Patrimoine Culturel et le Ministère de la culture avec leurs plus de 1 000 fonctionnaires. La plus grande partie de l'argent était destinée à des frais d'activités courantes", a-t-il dénoncé.

De son côté, la titulaire du portefeuille, Erika Sylva, a demandé aux députés une vision inclusive afin d'approuver la Loi. "Nous demandons une nouvelle Loi Nationale Culturelle, nous attendons de l'Assemblée une nouvelle Loi à partir de la vision que nous allons présenter".

Le noyau du système serait un Ministère renforcé, qui exercera la direction de quatre sous-systèmes définis en accord aux fins établies par la Constitution: le sous-système des arts et de la créativité; le sous-système de la mémoire sociale; le sous-système des initiatives culturelles; et enfin, le sous-système du patrimoine culturel.

En savoir plus dans *Ecuador Inmediato*